



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Distribution : limitée

SHS/EST/IGBC-extr/10/CONF.202/1 Prov.  
Paris, 28 juillet 2010  
Original : anglais / français

**SESSION EXTRAORDINAIRE DU  
COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE BIOETHIQUE (CIGB)  
Paris, 29 octobre 2010**

(Siège de l'UNESCO, Salle XI - Bâtiment Fontenoy)  
14h30 – 17h30

---

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la session ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Suivi des conclusions de la sixième session du CIGB (juillet 2009) : révision de l'article 3 du Règlement intérieur du Comité ;
4. Rapport d'étape sur le Programme de bioéthique de l'UNESCO : la promotion et la diffusion de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme et les activités de renforcement des capacités ;
5. Travail en cours sur la responsabilité sociale et la santé : rapport d'étape du CIB ;
6. Le clonage humain et la gouvernance internationale : rapport du CIB ;
7. Conclusions et clôture de la session.